Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 008-210803904-20250319-BUDG_SYNTH24_25-BF

Année 2024-2025

Note de synthèse retraçant les informations financières de la Commune de SORMONNE et du Service des Eaux et de l'Assainissement

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :

Charges de fonctionnement :

Commune:

Les charges augmentent de 3% suite aux éléments suivants :

- Les charges de personnel augmentent de 3% du fait d'un emploi temporaire de remplacement et des revalorisations du point de l'indice
- Les charges à caractère général augmentent de 14% du fait d'importants frais d'entretien des bâtiments publics (toiture salle et école)

Service des Eaux & de l'Assainissement:

Les charges sont en hausse de 10% suite à l'augmentation du taux du Livret A et par voie de conséquence des charges financières et de la forte augmentation du prix d'achat de l'eau.

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 413 796.88 € pour la commune et 181 641.46 € pour le Service des Eaux & de l'Assainissement.

Recettes de fonctionnement :

Commune :

Les recettes sont en baisse de 1% (remboursement URSSAF sur 2023).

Service des Eaux & de l'Assainissement :

Les recettes sont en baisse de 3% suite à la suppression de la prime d'épuration et à la baisse de consommation d'eau potable.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 515 552.12 € pour la commune et 156 445.27 € pour le Service des Eaux & de l'Assainissement.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 008-210803904-20250319-BUDG_SYNTH24_25-BF

Investissements :

Les principaux investissements réalisés en 2024 sont :

- La voirie du chemin du Fond du Ruisseau
- L'extension des canalisations d'eau et d'assainissement du chemin du Fond du Ruisseau
- La voirie du chemin du Pré Clet

Total des recettes d'investissement :

- Eau : 94 986.51€
- Commune : 292 080.19€

Total des dépenses d'investissement :

- Eau : 102 775.48€
- Commune : 244 011.36€

Emprunts :

Sur le Service des Eaux et l'Assainissement : Capital restant dû au 31/12/2024 : 1 038 375.00€

Sur la commune : capitale restant dû au 31/12/2024 : 70 697.99€

Attribution de subventions :

Sur la commune : 28 940.50€ (DETR)

BUDGET PRIMITIF 2025 :

Les équilibres budgétaires de la commune se fondent sur les hypothèses suivantes :

- Maintien des dotations de l'état
- Stabilité fiscale
- Augmentation du prix de l'eau et maintien de la redevance assainissement
- Continuation des investissements (voiries)

Les budgets présentés au Conseil Municipal du 19 mars 2025 ont été bâtis pour aboutir à l'équilibre suivant :

- **Commune :**

Section de fonctionnement : 869 680.99 €
Section d'investissement : 558 466.21 €

- **Service des Eaux et Assainissement:**

Section de fonctionnement : 234 378.48 €
Section d'investissement : 237 543.92 €

Les éléments significatifs :

- Travaux de voirie chemin d'Harcy
- Renforcement électrique du Pâquis
- Columbarium cimetière